



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/EPR-de-Flamanville-EDF-tente-un-nouveau-coup-de>

Réseau Sortir du nucléaire > Presse > Nos communiqués de presse > **EPR de Flamanville : EDF tente un nouveau coup de bluff avec une première livraison de combustible**

26 octobre 2020

EPR de Flamanville : EDF tente un nouveau coup de bluff avec une première livraison de combustible

Lundi matin, à 8h, un premier camion chargé d'acheminer de l'uranium enrichi jusqu'à l'EPR de Flamanville (Manche) est parti de l'usine Framatome de Romans-sur-Isère (Drôme). Durant quatre mois, deux camions par semaine devraient effectuer ce trajet, alors même que l'état du chantier de l'EPR ne justifie absolument pas ce transport. Nos associations dénoncent une énième manœuvre d'EDF pour faire oublier les nombreux défauts [1], retards et dérapages financiers de l'EPR et entretenir l'illusion d'un projet maîtrisé et viable.

D'abord prévu pour fin 2011, le démarrage de l'EPR de Flamanville n'est aujourd'hui pas envisagé avant fin 2023. Cette date, annoncée par EDF, est susceptible de glisser au vu de la centaine de soudures toujours en réparation et des incertitudes sur la faisabilité des travaux destinés à les éliminer. Le couvercle de la cuve du réacteur, défectueux, devra être changé en 2024.

Rien ne garantit donc que l'EPR puisse fonctionner un jour. Y entreposer du combustible dès maintenant est donc une aberration.

Une fois livré à Flamanville, l'uranium enrichi sera retiré de son container pour être immergé dans une piscine d'entreposage, dont il contaminera la structure et l'eau. La présence de combustible sur le site de l'EPR le transforme donc de fait en déchet nucléaire, alors que son fonctionnement n'est pas assuré.

EDF veut ainsi rendre impossible toute remise en cause de ce projet, malgré l'explosion de son coût, aujourd'hui estimé à 19 milliards d'euros, presque six fois plus que ce qui avait été initialement annoncé [2]. Le gouvernement a d'ores et déjà prévu de faire payer la facture de ce dérapage, non pas à EDF qui en est responsable, mais à l'ensemble des consommateurs via la réforme de l'Accès régulé à l'électricité nucléaire historique (Arenh).

L'arrivée du combustible à Flamanville interroge également sur la sécurisation du site. Déjà classé comme installation nucléaire de base (INB), il ne change pas de statut mais la présence de matières radioactives impose une sécurité sans failles, qu'EDF était jusque-là bien en peine d'assurer [3].

Avec cette première livraison démarre un ballet de camions qui durera plusieurs mois. Plus de 30 camions transportant du combustible radioactif vont traverser la France sur plus de 1 000 kilomètres, de Romans-sur-Isère à Flamanville. Une attaque malveillante d'un des convois ne peut être complètement exclue. Prendre un tel risque ne se justifie pas au regard des retards répétés et des incertitudes autour du chantier de l'EPR. Nos associations appellent à l'arrêt de ces livraisons.

En mettant en service coûte que coûte l'EPR, EDF souhaite ouvrir la voie à une relance du nucléaire qui mettrait notre pays dans l'impasse, alors qu'Emmanuel Macron est attendu mardi au Creusot pour annoncer un soutien à la filière. Il est pourtant urgent d'en finir avec cette énergie dépassée.

Contacts presse :

Cécile Génot - Greenpeace France - 06 30 23 52 78

Julien Baldassarra - Réseau "Sortir du nucléaire" - 07 60 15 01 23

Laura Hameaux - Réseau "Sortir du nucléaire" - 06 85 23 05 11

Notes

[1] Le désastre du chantier de l'EPR de Flamanville en trois chiffres :

- ▶ 12 ans de retard pour le chantier
- ▶ 19 milliards d'euros de budget selon la Cour des comptes
- ▶ 4 500 modifications par rapport à ce qui était prévu initialement sur le chantier.

Les anomalies qui touchent l'EPR de Flamanville sont multiples :

- ▶ Bétons fissurés
- ▶ Multiples soudures défectueuses, dès le début du chantier jusqu'à récemment. Certaines attendent toujours d'être refaites et nécessitent des interventions extrêmement complexes et coûteuses.
- ▶ Défaillance du système de contrôle-commande (le centre névralgique du réacteur)
- ▶ Couvercle et fond de la cuve du réacteur déjà fragilisés avant même d'avoir servi, une anomalie que Pierre-Franck Chevet, alors président de l'Autorité de sûreté nucléaire, n'hésitait pas à qualifier en 2015 devant des parlementaires « *de sérieuse, voire de très sérieuse* ». L'ASN a finalement autorisé l'utilisation de la cuve, à condition que le couvercle défectueux soit changé en 2024.
- ▶ 4 500 modifications par rapport à ce qui était prévu initialement, selon le rapport d'audit de la construction de l'EPR de Flamanville réalisé par Jean-Martin Folz (octobre 2019)
- ▶ Nombreux manquements dans la fabrication et le contrôle de qualité des pièces forgées au Creusot

- ▶ Dissimulation d'informations sur des anomalies et défauts
- ▶ Nombreux accidents de chantier non déclarés et infractions au droit du travail
- ▶ Problèmes de sécurisation du site

[2] Cour des Comptes, La filière EPR, 2020

[3] En 2018, EDF avait constaté l'effraction des armoires contenant les matériels informatiques du système contrôle-commande (le centre névralgique du réacteur) et la disparition mystérieuse de 150 cadenas. EDF a depuis relevé le niveau de sécurité de "chantier" à "site en fonctionnement" et assure avoir amélioré ses procédures et contrôle de sécurité, mais le nombre de sous-traitants présents sur le site complique considérablement la tâche.